

Rechtsprechung

Nr. 12 Tribunal fédéral, I^{re} Cour de droit public, Arrêt du 6 octobre 2017 dans la cause A. contre B. Ltd, C., Ministère public du canton de Genève, D., E. et F. – 1B_246/2017

Art. 60 al. 1 CPP: annulation et répétition des actes de procédure d'un procureur récusé; qualité pour agir; compétence pour statuer; étendue.

Les actes de procédure auxquels a participé une...

The full text of this content is exclusively available to subscribers.

Subscribe →

Buy →

Free trial →

Login